



**MAIRIE
DE
SISTERON** ✨

Département
des Alpes de Haute Provence

DMSF 2023-08-30

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DECISION DU MAIRE

**CONVENTION DE LOCATION
D'UN LOGEMENT COMMUNAL
Bâtiment Tivoli – 100 Place René Cassin**

A

Monsieur CHATEL Christophe

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT que le logement (studio) appartenant à la Commune de Sisteron, situé Bâtiment Tivoli – 100 Place René Cassin à Sisteron, est vacant.

DECIDE

ARTICLE 1 : de mettre à la disposition de Monsieur CHATEL Christophe, le logement communal situé Bâtiment Tivoli – 100 Place René Cassin à SISTERON du 18-09-2023 au 03-10-2023.

ARTICLE 2 :. La location est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier de SISTERON, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence et à Monsieur CHATEL Christophe.

Fait à SISTERON, le 11-09-2023
Le Maire,

D. SPAGNOU